DÉPARTEMENT
des

HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT de BRIANCON

CANTON DE BRIANCON 1

COMMUNE
DE
VILLAR D'ARENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 12 mars à 17 heures 30

Le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
Sous la présidence de Monsieur Olivier FONS, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 03 mars 2026
Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, Gilles JUGE, Jean-Pierre JACQUIER, Elodie LEFEBVRE, David AMIEU, Valerie BUCH
Absents : Catherine PATTE, Sylvain PROTIERE, David LE-GUEN
Pouvoirs : de David LE-GUEN à Michel GONNET, de Sylvain PROTIERE à Béatrice ALBERT
Secrétaire de séance : Valerie BUCH

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 de la Pico-Centrale et confirme que l'ensemble des documents budgétaires a été transmis aux Elus du Conseil municipal le 4 mars 2026

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 134.973,99 €

Dépenses et recettes d'investissement : 123.268,63 €

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget primitif 2026 de la Pico-centrale :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	134.973,99 €	134.973,99 €
Investissement :	123.268,63 €	123.268,63 €

Ainsi fait et délibéré les : jour mois et an susdit

OBJET

Vote du BP Pico-centrale 2026

6/2026

Pour copie conforme,

Le Maire,
Olivier FONS

MAIRIE DE VILLAR D'ARENE 05480

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 005-210501813-20260312-D062026-DE

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT